

**Information concernant l'entrée en vigueur de l'accord entre la Communauté européenne et la République libanaise sur certains aspects des services aériens**

L'accord entre la Communauté européenne et la République libanaise sur certains aspects des services aériens, signé à Beyrouth le 7 juillet 2006, est entré en vigueur le 25 octobre 2017, conformément à son article 8, paragraphe 1, la dernière notification ayant été déposée le 25 octobre 2017.

---